



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

ASSEMBLEE GENERALE 2019 YACHT CLUB DES SABLETTES

Le 24 JANVIER 2020

Le 24 janvier 2020 dernier, les adhérents du Yacht Club des Sablettes, régulièrement convoqués, se sont réunis en assemblée générale dans la salle du rez-de-chaussée de la base nautique de Saint Elme. Il s'agit de la 60^{ème} assemblée générale ordinaire du Yacht Club des Sablettes.

A ce jour, 143 membres sont à jours de leur cotisation. Parmi ces membres, 129 sont statutairement autorisés à voter. Le quorum requis pour la tenue de l'AG, est donc de 32. Les feuilles d'émargements attestent la présence de 57 personnes présentes ou représentées.

Le quorum est atteint, l'assemblée générale ordinaire peut donc débuter.

Le secrétaire général ouvre l'assemblée en remerciant la présence de :

- ✓ Mme TORRES, Conseillère Régionale
- ✓ Mme BICAIS, Conseillère départementale
- ✓ Mr VIDAL, Vis-Président de la Ligue Sud de Voile, représentant de Mr LE BACQUER
- ✓ Mr TRIGNAN, Président du CDV
- ✓ Mme LE GUEN, 1^{ère} adjointe à la mairie de La Seyne Sur Mer – Commission tourisme et ouverture maritime
- ✓ Mr BARLO, 8^{ème} adjoint à la mairie de La Seyne Sur Mer – Commission Sport et Jeunesse

Le secrétaire de séance fait approuver le compte rendu-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2018 qui a été jointe à la convocation.

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

Présentation du rapport moral par le Président DANIEL Jean-Renaud :

RAPPORT MORAL et D'ACTIVITE

Le nombre d'adhérents du club en 2019 s'élève à 179 adhérents. Le nombre de licences est stable par rapport aux années précédentes.

Toutefois, le club se heurte à la problématique de ne pas pouvoir proposer un espace convivial pour les licenciés. Ce lieu de vie, viserait à développer le lien social, à favoriser la prise de responsabilité et l'engagement associatif et à promouvoir la diversité et les interactions trans-générationnelles. Les futurs travaux de réaménagement du port de Saint Elme et la redistribution des espaces destinés aux associations constituent une belle opportunité pour faire évoluer le club dans ce sens.

Le Président remercie toute l'équipe des moniteurs ainsi que la secrétaire pour leur dynamisme et leur bonne humeur. Il salue également leur engagement ainsi que celui des moniteurs saisonniers et des aides moniteurs qui ont tous contribué à la réussite de la saison 2019.

En 2019, les ressources humaines du club ont été composées de 4 salariés permanents et de 2 moniteurs occasionnels.

Au cours de la saison estivale (juillet-août), les effectifs ont été renforcés par 6 moniteurs pour assurer l'augmentation d'activité. 558 stages ont été proposés au cours des vacances scolaires de l'année 2019.

L'activité Collège reste stable sur l'année 2019 avec la fidélité de la section voile du collège Curie, de l'UNSS, du collège Sainte Marie et du collège Reynier.

Le club cherche à développer une activité plus soutenue avec le collège l'Herminier qui est le collège le plus proche du club et de la mer.

Le président a abordé le projet de modification du port de Saint Elme. Il a notamment précisé que les 2/3 du terre-plein de la base sud devraient disparaître et qu'une nouvelle implantation des associations doit être étudiée. Le début des travaux prévus en 2021 a été évoqué et devraient durer plusieurs années. Le maintien de l'activité pendant cette période reste au centre de nos attentions mais cette nouvelle organisation de l'espace pourrait être un tremplin pour développer le club.



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

L'opération « mouillez vos Baskets » soutenue par le CNDS, la DDCS, la CAF, la Région et la Municipalité de la Seyne, a permis de faire découvrir la voile à 27 enfants des quartiers défavorisés de la Seyne. Au total, 3 stages de 5 jours ont pu être organisés dans le cadre de cette opération. Pour des raisons météo, 2 stages ont été annulés mais seront reprogrammés au premier semestre 2020.

ACTIVITES ET DEVELOPPEMENT

Le Yacht Club des Sablettes est inscrits aux Régates de la FFV du bassin.

Le club a organisé 3 régates départementales : La 2^{ème} édition du Trophée du Grand Hotel, la 35^{ème} édition de la Banana's Cup et une régates de ligue OPTIMIST

Le club a également maintenue sa traditionnelle régates de club autour du 15 aout : La 60^{ème} édition de La régates des 2 Frères.

Le rapport moral et le rapport d'activité sont adoptés à l'unanimité



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

RAPPORT FINANCIER

En 2019, le club a investi dans du nouveau matériel pour continuer à renouveler sa flotte :

- ✓ 2 Laser Pico
- ✓ 2 Catamaran 14' (Type M)
- ✓ 4 Paddles
- ✓ 1 semi rigide 60 cv d'occasion
- ✓ 1 moteur Yamaha 9,9 cv
- ✓ 1 Hobbie Cat 15 d'occasion en début de saison estivale suite à une avarie.

Le bilan financier de l'année 2019 est présenté par le trésorier BALANCA Michel (voir annexe).

Cette année le club clôture l'exercice avec une perte de 3790€. Ce résultat presque équilibré est principalement le fruit d'une très bonne saison estivale. Le point location a très bien fonctionné. Le nombre de stage vendu est de nouveau en hausse par rapport à l'année précédente.

Le budget prévisionnel pour l'année 2020, est proposé à l'assemblée. Celui-ci est joint en document annexe.

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

COTISATIONS 2019 / 2020

Une augmentation du montant de nos prestations est proposée à l'assemblée. Il est proposé cette année :

- ✓ Une augmentation de 9% pour les adultes – La cotisation passera à 49 € à la rentrée 2020
- ✓ La stabilité de la cotisation Jeune

Une augmentation des tarifs des activités de 2% arrondi à l'euro supérieur est proposée.

L'augmentation des cotisations ainsi que l'augmentation du tarif des activités sont adoptées à l'unanimité.



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

RAPPORT SPORTIF

Mathieu ROCHER, qui a intégré la structure en juillet 2019 en tant que Responsable Technique Qualifié (Chef de base) s'est présenté et fait le bilan des activités de loisirs, de l'école de sport et des groupes compétition.

ECOLE DE SPORT :

Pré-club Optimist :

Découverte du milieu marin et de la navigation

Optimist

Découverte de la navigation et initiation à la régata

New Cat 12 et Planche à Voile

Initiation et perfectionnement aux techniques de navigation et de glisse.

Accompagnement jusqu'au niveau 3 d'autonomie (FFV)

COMPETITION :

Groupe Compétition Optimist

Entraîneur : Pauline

2 entraînements par semaine

Groupe Compétition Laser

Entraîneur : Sylvain jusqu'en juillet puis Mathieu à la rentrée 2019

2 entraînements par semaine plus une séance de préparation physique

Groupe Compétition Catamaran

Entraîneur : Sylvain

1 entraînement par semaine

Objectif : relancer la pratique compétitive en catamaran au sein du club en commençant par le championnat départemental.

LOISIR ADULTE

Supports proposés :

- Planche à voile
- Catamaran
- Multi-supports

Objectifs visés :

- Autonomie
- Fidélisation
- Implication des adultes dans la vie du club



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

RECOMPENSE COUREURS

Cette année, le titre de sportive de l'année est attribué à Thaïs Jarrige pour ses très bons résultats sportifs.

D'autre part, le Yacht Club des Sablettes a souhaité remercier et récompenser les aides moniteurs qui ont contribué à la réussite de la saison estivale.

ELECTION AU COMITE DE DIRECTION

Les membres sortants du bureau sont :

- Mr GAUTIER François
- Mme JARRIGE Marie

Seul Mr GAUTIER François est candidat pour un nouveau mandat.

D'autre part, Mr GARRIGA Patrice, est démissionnaire.

Un vote à main levée est organisé afin de pourvoir 3 postes vacants au sein du Comité Directeur.

Les candidats sont :

- **Mr GAUTIER François**
- **Mr LEFEBVRE Michel**
- **Mr SIMON Laurent**

Résultat du vote :

- ✓ Abstention : 0
- ✓ Contre : 1
- ✓ Pour : 56

Les 3 candidats sont élus au Comité Directeur.

En fin de séance, le nouveau Comité directeur se retire pour élire le Président.

DANIEL Jean-Renaud est réélu.



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

Questions diverses :

Question posée : « Modalité du prêt du matériel du club durant la période estivale pour les adhérents »

Réponse du Président : Les modalités de prêt qui ont été mise en place au cours de la saison estivale 2019 seront reconduites en 2020.

- Gratuité pour les membres adultes autonomes inscrits à l'année à l'activité loisir sportif
- Gratuité pour les adolescents inscrits comme aide moniteurs durant l'été

Il est toutefois rappelé que, pour des raisons évidentes de responsabilité, seules les personnes adhérentes au club et titulaires d'une licence FFV pourront bénéficier de ce prêt de matériel, sous réserve de disponibilité et de validation du chef de base vis-à-vis des conditions de sécurité.

L'assemblée se termine à 20h30 autour d'un apéritif convivial

Le Président
Jean-Renaud DANIEL

Le Secrétaire
Clément BAUSSAN